



Chers Parents,

Vos enfants seront bientôt en vacances mais nous devons déjà penser à organiser la rentrée...

Les dates de la rentrée 2018

La rentrée des élèves est fixée au **Lundi 03 septembre 2018**

09h00 : Accueil de l'élémentaire (CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2)

10h00: Accueil des Maternelles (TPS – PS – MS – GS)

L'APEL (Association des parents d'élèves) vous accueillera le jour de la rentrée.

Horaires, dates, etc.

Classe :

Semaine de quatre jours: lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : de 8 h 50 à 12 h et de 14 h à 17 h

En cas d'absence d'un élève ses parents doivent prévenir l'école par un mot, par téléphone ou par mail. Toute absence doit être justifiée par écrit, même à posteriori.

-Classes maternelles : les horaires de rentrée en classe (8h50 et 14h) doivent être respectés, afin de ne pas perturber les activités déjà commencées. De plus, les absences prolongées doivent être signalées.

-Classes élémentaires : **un retard répété sera sanctionné.**

En cas de maladie de plus de trois jours, un certificat médical est exigé.

L'enfant de l'élémentaire qui a manqué la classe doit avoir comme premier souci de s'informer auprès de ses camarades du travail fait en son absence.

-Une réunion d'information sur la vie de la classe est faite en début d'année scolaire.

Au cours de l'année, les parents peuvent, s'ils le désirent, rencontrer les enseignants *sur rendez-vous*.

Etude : de 17 h à 18 h pour ceux qui le souhaitent, à partir du CE2 (participation de 12,80 € par mois). Comme chaque année, l'inscription doit se faire avant la rentrée, sur le bulletin envoyé exclusivement aux parents du Cycle 3. Les places étant limitées, les admissions se feront dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (voir fiche d'inscription).

Garderie du matin : de 7 h 45 à 8 h 50, sans supplément financier.

Garderie du soir : de 17 h à 18 h (participation de 10 ,20 € par mois pour les inscriptions régulières ou de 1 € pour toute heure commencée)



Dates à retenir

Les vacances

- **Vacances de la Toussaint**
- Du vendredi 19 octobre 2018 à midi au lundi 5 novembre 2018 au matin
- **Vacances de Noël**
- Du vendredi 21 décembre 2018 au soir au lundi 7 janvier 2019 au matin
- **Vacances d'Hiver**
- Du vendredi 22 février 2019 au soir au lundi 11 mars 2019 au matin
- **Vacances de Printemps**
- Du vendredi 19 avril 2019 au soir au mardi 6 mai 2019 au matin
- **Pont de l'Ascension** : du 29 mai 2019 au 3 juin 2019
- **Lundi de Pentecôte** : le 10 juin 2019
- **Vacances d'été**
- **A partir du 05 juillet 2019 au soir**

Autres dates à retenir :

Marché de Noël: Mardi 18 Décembre 2018

Conseils d'école : lundi 10 décembre 2018 ; lundi 08 avril 2019; lundi 17 juin 2019





Documents, renseignements, etc.

ADMINISTRATION

ACCUEIL : 05.34.01.36.40

Horaires d'ouverture de l'accueil

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7 h 45 – 18 h 15

Les mercredis : 7 h 45 – 16 h 00

Secrétariat

Anne RATON sera à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-41

Comptabilité

Marie-Charlotte CORREDERA sera à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-46 ou economat@notredame-pamiers.fr

Les Remises

Une remise de 10% sur les frais de scolarité est accordée aux familles de trois enfants et plus.

Une remise de 10% est accordée sur la 2nde demi-pension, 15% à partir de la 3^{ème}.

Un formulaire sera à retourner à l'économat en début d'année afin de pouvoir bénéficier de ces remises. Sans ce dernier, la remise ne sera pas appliquée.

Concernant les remises liées à des difficultés financières, vous voudrez bien vous adresser directement à l'économat.

Vos enfants sont assurés par l'Etablissement. **Vous n'avez pas à fournir d'assurance personnelle.**

Le site internet Ecole Directe :

Nous vous rappelons que vous avez accès à de multiples informations sur le site Ecole Directe. Les codes qui vous ont été distribués en septembre 2016 restent valides pour les années à venir.

A partir de ce site vous pouvez :

- Consulter les documents administratifs (certificat de scolarité, attestation d'assurance...)
- Consulter votre note de frais annuelle et suivre les règlements effectués.
- Payer par CB vos frais de scolarité et de restauration scolaire.

Nous vous invitons à vous connecter régulièrement car nous déposerons de plus en plus d'informations concernant la classe de votre enfant sur ce portail.

Travaux

Suite à l'ouverture du nouveau réfectoire des travaux de réaménagement de l'ancien self se poursuivront durant l'année 2018-2019

RYTHMES – HORAIRES – FONCTIONNEMENT



Maternelle : Un vidéophone est installé au petit portail rouge pour la sécurité de tous.

Pour la maternelle

	Entrée du matin à votre convenance	Sortie du midi à votre convenance	Entrée de l'après-midi à votre convenance	Sortie du soir à votre convenance
Petit portail rouge (uniquement pour fratrie avec enfant en maternelle)	7h45 - 8h50 à la demande avec visiophone	11h55 - 12h10	13h30 - 14h à la demande avec visiophone	16h55 - 17h10
Portail Milliane	7h45 - 8h50	12h - 12h15	13h30 - 14h	16h55 - 17h10
Place des Cordeliers	À partir de 7h45 si besoin avec badge obligatoire	Obligatoire après 12h15	À partir de 13h30 si besoin avec badge obligatoire	Si besoin

Pour l'élémentaire

	Entrée du matin à votre convenance	Sortie du midi à votre convenance	Entrée de l'après-midi à votre convenance	Sortie du soir à votre convenance
Petit portail rouge (uniquement pour fratrie avec enfant en maternelle)	7h45 - 8h50 à la demande avec visiophone	12h - 12h10	13h30 - 14h à la demande avec visiophone	17h - 17h10
Portail Milliane	7h45 - 8h50	12h - 12h10	13h30 - 14h	17h - 17h10
Place des Cordeliers	À partir de 7h45	Obligatoire après 12h10	À partir de 13h30	

Pastorale

Sacrements : Baptême et Première Communion (après deux ans de catéchisme) sont proposés à partir du CE2. L'inscription se fait à la paroisse et la préparation se fait en partie en paroisse en partie à l'école.

Recevez, Chers Parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Chef d'Etablissement :
Fabienne BOURNIER